

La Gauche de la Gauche progresse

Même si la configuration au Conseil national n'a pas été modifiée, le Parti ouvrier et populaire et Solidarité (POP-Sol) progressent dans le canton de Neuchâtel. Ainsi, au niveau cantonal, POP-Sol passe de 9,1% de votants à 10,4%. Avec la progression des Verts au niveau cantonal, POPVertSol (23%) sont, à l'instar du Grand Conseil, la troisième force du canton, derrière le PLR (+0,9% avec ses 26,8%), et le PS (-1,2% à 24,7%).

Ces résultats montrent que POPVertSol progresse irrémédiablement dans le canton et notamment dans les zones urbaines. Ainsi, POPVertSol devient la première force politique en Ville de La Chaux-de-Fonds avec 31,8% (16,7% POP-Sol et 15,1% Verts), tout en renforçant sa position au Locle avec 39,7% (28,5% POP-Sol et 11,2 Verts). En Ville de Neuchâtel, elle se retrouve deuxième à 24,4%, juste derrière le PS (29%).

Au niveau des districts (comprenant les zones dites « rurales »), POPVertSol accentue également sa position. Seul le Val-de-Travers connaît une légère baisse, mais atténuée par une amélioration du résultat de POP-Sol de 1,3%.

Plus que la consolidation du siège, occupé par Francine John, la tendance actuelle montre donc une progression salubre de la Gauche de la Gauche. La locomotive Denis de la Reussille a permis évidemment de tirer la liste POP-Sol et d'asseoir la représentation de la gauche de la gauche neuchâteloise au Conseil national. Seul bémol, la gauche au sens large (POPVertSol et PS) et ce malgré sa progression n'est pas parvenu à récupérer le troisième siège à la droite.

Reste que cette progression de la Gauche de la Gauche n'est pas propre au canton de Neuchâtel. En effet et ce même si les Verts, fragilisés notamment par l'arrivée de leur cousin (très) éloigné de droite, connaissent un certain recul au niveau de leur représentation au Conseil national, cette augmentation des forces politiques à la gauche du PS est perceptible dans de nombreux cantons. Constitutif du terreau sur lequel se construiront les victoires de demain, la gauche de la gauche doit désormais libérer ses potentialités en privilégiant stratégiquement des apparentements et des sous-apparentements.

Les conditions historiques actuelles nécessitent plus que jamais d'allier les forces progressives à la gauche du PS et ce dans le respect de tout un chacun et des règles du jeu, que revêtent ses alliances. Lénine écrivait : *« Seuls peuvent redouter les alliances temporaires, même avec des éléments incertains, ceux qui n'ont pas confiance en eux-mêmes. Aucun parti politique ne pourrait exister sans ces alliances ».*



Powerpop avec Denis de la Reussille, Raphaël Resmini, Cédric Dupraz, Jean-Marie Rotzer, Michael Berly, Françoise Casciotta

Cabinet collectif de médecins

A l'instar de nombreuses régions, les Montagnes neuchâteloises seront prochainement confrontées à une pénurie de médecins sans précédent. Cette situation s'explique entre autres par la faiblesse du point Tarmed dans le canton de Neuchâtel, l'évolution de la profession de médecins généralistes, la localisation géographique et un numerus clausus scandaleux résultant de la volonté des grandes métropoles de limiter l'accès à la profession. Cette situation est d'autant plus préoccupante que la moyenne d'âge des praticiens en Suisse s'élève à plus de 53 ans illustrant le manque de relève potentielle. Le Locle ne fait pas exception à la règle puisque cinq médecins généralistes prendront leur retraite dans les cinq prochaines années, dont deux d'ici fin 2011. Cette situation est d'autant plus préoccupante que le nombre de dossiers par praticien peut avoisiner les 1500 et que la politique hospitalière du canton encourage un retour de plus en plus rapide des patients à leur domicile, générant un transfert de charges sur les médecins généralistes.

Au vu de la situation qui constitue pour reprendre les termes parus dans la presse locale une véritable « bombe à retardement », les autorités de la Ville du Locle et plusieurs médecins de la place ont souhaité créer un cabinet collectif de médecins. Véritable pôle médical, celui-ci sera composé à terme de 6 médecins. Ce type

de structure permet non seulement de rationaliser les coûts, mais surtout de favoriser la mise en réseau de connaissances, améliorant ainsi le traitement de dossiers délicats et la qualité des prestations. De plus, les synergies et la complémentarité entre les praticiens de la place, mais aussi avec la polyclinique du Locle et le centre de radiologie, apporteront une plus-value salubre.

L'aide apportée aux futurs médecins est de deux types, à savoir un prêt sans intérêt remboursable sur plusieurs années et une prise en charge des surfaces non utilisées (l'arrivée des médecins s'échelonnant sur trois ans). Le législatif loclois a salué ce montage financier. Cheffe du groupe POP au législatif, Danièle Cramatte a rappelé la nécessité de « *se donner les moyens d'investir pour proposer à la population existante et future des services qu'elle est en droit d'attendre* ». Elle a également précisé que refuser un tel projet porté par un groupe de médecins « *motivés et pleins d'enthousiasme* » relèverait « *de l'inconscience* ». Il est vrai que la partie n'était pas gagnée, certaines voies discordantes émanant du groupe libéral se sont fait entendre. Reste que cette politique, qualifié « *d'interventionnismes communistes* » par certains, s'inscrit dans la nécessité de favoriser l'arrivée de praticiens. En effet, au vu de la pénurie annoncée de médecins sur l'arc jurassien, ce type de structures devient désormais une problématique d'intérêt public.

Bref, formée par une équipe de jeunes médecins, cette structure permettra d'offrir à la population de la Mère commune des Montagnes neuchâteloises un pôle médical performant et attractif, répondant ainsi sur le long terme à la demande des familles, des citoyens et citoyennes des Montagnes.